

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Proverbes de Salomon

Un peu de pain sec, de la joie et de la paix, vaut mieux qu'une maison pleine de victimes, avec des querelles.

Le méchant creuse et fouille dans la conduite de son prochain pour y trouver le mal ; et il a sur les lèvres un feu brûlant, et une ardeur extrême de médire et de perdre les autres.

Celui qui cache les fautes des autres gagne l'amitié de tout le monde : celui qui fait des rapports faux sépare ceux qui étaient unis.—(Eccl.).

Lettre de S. G. Mgr Bégin, au sujet du Théâtre

Archevêché de Québec, 12 janvier 1895.

Monsieur le Curé,

J'ai reçu hier une lettre au sujet de la réorganisation projetée d'un théâtre à Québec, et j'ai été heureux d'apprendre :

1° Qu'à l'assemblée tenue à l'hôtel Frontenac, le 10 du courant, les catholiques présents ont parfaitement reconnu à l'autorité religieuse diocésaine le droit et le devoir de défendre aux fidèles d'assister au théâtre, quand elle le juge nécessaire.

2° Que la nouvelle compagnie entretient sur le théâtre « des idées tout à fait différentes de celles qui ont généralement cours parmi les acteurs français » et qu'elle veut s'appliquer à tout prix à respecter les lois de la morale et les sentiments religieux de la population ;

3° Que le nouveau gérant s'engage formellement à se conformer aux vues de l'autorité religieuse et à ne donner que des pièces absolument morales ;

4° Que pour arriver à ce résultat, un comité spécial de citoyens sera chargé de veiller à la parfaite moralité des spectacles.

J'avais défendu sous peine de péché mortel d'assister au théâtre de la salle Jacques-Cartier pour les graves motifs que l'on sait. Maintenant que cette compagnie n'existe plus et qu'il s'agit d'une organisation toute différente, je ne